

TEXTES ANTIQUES (LATINS)

ÉPREUVE ÉCRITE : COMMUNE

Louis Autin, Pauline Duchêne, Marine Miquel, Judith Rohman

Coefficient : 3

Durée : 6 heures

Pour la deuxième année, l'épreuve de Textes antiques - latin (version-commentaire) proposait aux candidates et candidats un texte à traduire indépendant du texte à commenter, qui, lui, était présenté avec une traduction en regard. Les candidates et candidats doivent donc partager le temps de leur épreuve entre la traduction d'un texte relativement bref (cette année, un extrait du *De Finibus* de Cicéron), et le commentaire d'un extrait présenté avec sa traduction. Les deux textes n'ont pas à entretenir de rapport particulier l'un avec l'autre mais s'inscrivent tous deux dans la thématique inscrite au concours (cette année "Mesure et excès").

Le jury a corrigé 322 copies de l'épreuve de version-commentaire. Dans l'ensemble, l'épreuve a été mieux réussie cette année que l'année précédente. La partie commentaire a donné lieu à beaucoup moins de contresens que les trois précédentes épreuves ; le texte choisi (un extrait de la *Consolation à Marcia* de Sénèque) était relativement classique eu égard à la thématique du concours, et un certain nombre de copies disposant de connaissances pertinentes ont manifestement bien compris les enjeux du texte, ce dont il faut se féliciter.

En ce qui concerne la version, le jury constate un double phénomène. D'une part, une augmentation inquiétante du nombre de copies comportant plus de 95% d'erreurs, qui se répartissent en deux catégories, des copies sans version et des copies avec une version totalement bâclée ou traduite "à l'instinct". Ce nombre s'établit désormais à 20%, contre 13% l'an dernier (et moins de 5% les deux années précédentes, lorsque la version était intégrée au texte à commenter). Le jury rappelle que cette épreuve évalue tout de même les capacités des candidates et candidats à traduire un texte latin et qu'il n'est pas envisageable de la réussir en faisant l'impasse sur cette partie. D'autre part, signalons que parmi les copies qui ont vraiment essayé de traduire, les résultats sont bien plus encourageants : on note une augmentation des très bonnes copies, et une bonne distribution des performances. La moyenne de points-fautes sur la version est d'ailleurs meilleure que l'an dernier, malgré l'augmentation des copies sans version ou avec une version faite dans la précipitation. L'amélioration du niveau sur cette nouvelle épreuve se traduit par une légère augmentation de la moyenne (qui s'établit à environ 10/20 contre 9,92 l'an dernier).

Il semble donc que la dissociation entre le texte donné à traduire (version) et le commentaire commence à porter ses fruits, avec comme principal effet négatif l'abandon par certains candidats et certaines candidates de tout effort en traduction (cet abandon ne se compensant pas, dans les copies en question, par un bon commentaire, sauf dans un cas exceptionnel). Le jury a également relevé des copies très hétérogènes en version, qui comportaient des passages totalement faux mais parvenaient à traduire correctement d'autres segments (parfois même les plus difficiles) : cela montre que ne pas renoncer devant la difficulté vaut la peine, qu'il faut, même si l'on sent que certains segments du texte demeurent

hermétiques, tenter de construire correctement les autres ; cela fait évidemment une vraie différence dans la note finale.

Les résultats reflètent cette hétérogénéité, les notes allant de la note minimale à 19,5 (avec 5 excellentes copies notées entre 18 et 19,5).

Après ces généralités, nous allons revenir d'abord sur la version puis sur le commentaire.

Reprise de la version

Le texte proposé cette année était issu du *De Finibus* de Cicéron, en lien avec la thématique puisqu'il s'agissait d'un passage où, présentant la doctrine d'Épicure, Cicéron abordait la question du plaisir et de la modération avec laquelle il est de bon ton de le rechercher, sous peine d'en subir les conséquences.

Nemo enim ipsam uoluptatem, quia uoluptas sit, aspernatur aut odit aut fugit sed quia consequuntur magni dolores eos, qui ratione uoluptatem sequi nesciunt

La première phrase de l'extrait à traduire posait d'emblée certaines difficultés grammaticales, plus ou moins bien surmontées selon les copies. Il fallait ainsi, d'abord, identifier l'indéfini *nemo* ("personne ne..."), qui était sujet de trois verbes coordonnés par *aut* : *aspernatur*, *odit* et *fugit*. Ces trois verbes avaient pour objet *ipsam uoluptatem* et la proposition était complétée par une subordonnée causale au subjonctif introduite par *quia* (qui a malheureusement souvent été confondu avec un pronom relatif). Une fois identifiée la subordonnée causale au subjonctif, il fallait repérer le balancement avec une autre causale, cette fois à l'indicatif : *quia uoluptas sit... sed quia consequuntur*. La négation portée par *nemo* indiquait ainsi que personne ne fuit le plaisir parce qu'il serait un plaisir (*quia uoluptas sit*), mais parce (*sed quia*) de grandes douleurs atteignent ceux... Autre difficulté, qui a posé problème à de nombreuses copies, il fallait identifier les verbes déponents (*aspernari*, *consequi*, *sequi*) et savoir les construire (en leur donnant un sens actif comme il convient) : *consequuntur* a pour sujet le nominatif *magni dolores* et pour objet *eos*, et signifie donc "atteindre". Il fallait ensuite comprendre que *eos* était développé par la proposition relative *qui ratione uoluptatem nesciunt*.

Si l'on reprend le détail de la phrase, le jury a notamment été attentif à ce que *ipsam*, qui portait sur *uoluptatem*, soit traduit - et en rendant la nuance : "en tant que tel", par exemple. Pour *aspernatur*, le jury a aussi bien accepté les traductions par "rejeter" que "dédaigner". Il était important d'identifier que dans la première proposition introduite par *quia*, le verbe (*sit*) avait pour sujet comme pour attribut *uoluptas*. Le jury a valorisé les copies qui rendaient la valeur modale du subjonctif *sit*, comme dans la phrase suivante. En outre, la proposition relative a posé de nombreuses difficultés, d'abord pour l'identification de l'antécédent de *qui* (le pronom *eos* : "ceux"...), ensuite du fait de la construction de *nescire* suivi d'un infinitif (construction bien signalée par le *Gaffiot*) et non pas proposition infinitive. *Nesciunt* est en effet complété par *sequi* ("suivre, poursuivre"), qui a lui-même pour objet *uoluptatem* et est modalisé

par l'adverbe *ratione*. Notons que le syntagme *ratione voluptatem sequi* était traduit dans le *Gaffiot*, ce qui aurait pu aider certaines copies.

Proposition de traduction :

En effet, personne ne rejette, ne hait ou ne fuit le plaisir en tant que tel, parce qu'il s'agirait de plaisir, mais parce que de grandes douleurs s'ensuivent pour ceux qui ne savent pas rechercher le plaisir de façon raisonnable.

Neque porro quisquam est, qui dolorem ipsum, quia dolor sit, amet, consectetur, adipisci uelit, sed quia non numquam eius modi tempora incidunt, ut labore et dolore magnam aliquam quaerat voluptatem.

La construction de la deuxième phrase imitant celle de la première, les erreurs éventuellement commises dans le segment précédent pouvaient être répercutées ici. S'y sont ajoutées, dans les copies les plus fautives, les problèmes habituels traduisant un lourd manque de familiarité avec le latin : *dolorem* analysé comme du féminin et donc non associé à *ipsum*, *consectetur* et *adipisci* traduits par des passifs (et non des déponents), *aliquam* considéré comme un pronom ("quelque chose") et non comme un adjectif portant sur *voluptatem*, etc.

Une série d'erreurs récurrentes a concerné l'emploi des négations. La signification de la double négation *non numquam* a échappé à bien des copies. Pourtant, si l'on avait oublié que, dans ce cas de figure, il y a atténuation de l'idée négative (à l'instar de *non nulli*, "quelques-uns") et non destruction de celle-ci ("toujours" valant faux sens), le dictionnaire rappelait à l'entrée *non numquam*, *nonnumquam* le sens de "parfois" qu'il fallait rendre ici. Beaucoup ont par ailleurs totalement omis le *non*, ce qui aboutissait à un contre-sens. Dans la première proposition, *neque quisquam* (au sens de **et nemo*) a également mal été compris, plusieurs copies traduisant *quisquam* au positif ("quelqu'un") et oubliant la négation en route. Dans ce segment, l'emploi de *porro* dans l'énumération a souvent été mal interprété, au détriment du sens local ou temporel ("plus tard", "plus loin"), pourtant inadapté.

Pour ne rien dire des erreurs d'analyse de *tempora* (pas toujours interprété comme sujet d'*incidunt*), quelques petites difficultés se posaient dans la deuxième partie de la phrase. Il fallait d'abord associer *eius modi* à *tempora*, qu'il complète, tout en repérant la corrélation que ce segment formait avec le *ut* consécutif ("de telle sorte que"). La corrélation *is... ut*, quoique classique, ne semble pas toujours connue des préparateurs. Surtout, le sujet de *quaerat* devait être tiré de *quisquam*, l'agent (très indéterminé) régissant l'ensemble de la phrase, pour lequel une traduction par "on" était ici la plus commode ("il" étant étrange, quoique correct), résultat auquel sont parvenues plusieurs copies sans forcément bien comprendre la syntaxe de cette consécutive. Enfin, nous avons accepté la traduction d'*aliquam* par l'indéfini "quelque" ou par le déterminant indéfini "un", tandis que la valeur de moyen du complément circonstanciel *labore et dolore* n'a pas été toujours très clairement rendue, sans grande conséquence pour ce dernier point.

Proposition de traduction :

Et de plus, il n'y a personne qui aime, recherche, veuille obtenir la douleur elle-même parce qu'il s'agirait de douleur, mais parce qu'il arrive parfois des circonstances de telle nature que, à force de travail et de douleur, on se procure un grand plaisir.

Vt enim ad minima ueniam, quis nostrum exercitationem ullam corporis laboriosam suscipit, nisi ut aliquid ex ea commodi consequatur ?

La proposition principale de la phrase suivante ne posait pas de difficultés particulières et a souvent été bien traduite, pour peu que *nostrum* ait été correctement identifié comme le génitif pluriel de *nos* complétant *quis* (parfois pris pour un relatif à l'ablatif pluriel) et non comme un adjectif possessif portant sur *exercitationem* (auquel cas le texte aurait eu *nostram*, non *nostrum*, et il aurait été coordonné avec *laboriosam*, qui, lui, qualifiait effectivement *exercitationem*). L'interrogatif *quis* était le sujet de *suscipit, exercitationem ullam... laboriosam* son COD, complété par *corporis*. *Vllam* a parfois été omis dans la traduction, ce qui était d'autant plus dommage quand la construction était bonne.

Les deux propositions subordonnées, au contraire, ont été plus difficilement comprises, en particulier la première. *Veniam*, subjonctif présent actif de *uenio*, a en effet très souvent été confondu avec l'accusatif singulier de *uenia*, -ae, f. : la faute, ce qui privait la proposition de verbe et a donné lieu à des interprétations où Cicéron s'excusait pour une faute peu définie. Cette erreur d'interprétation était souvent accompagnée d'une autre, celle de *ut* comme signifiant la comparaison ("Comme la faute...") et non le but ("Pour en venir...") : cela explique peut-être que l'absence de verbe résultant de *ueniam* accusatif singulier n'ait pas alerté les candidats. *Ad minima* n'était pas simple à traduire, ce qui a amené le jury à valoriser les bonnes idées, et a souvent fini de confondre les candidats qui n'avaient pas bien identifié *ueniam*. Son degré de superlatif a régulièrement été oublié : comme pour l'omission de *ullam* dans la proposition principale, ce sont de petites erreurs qui, en s'accumulant, finissent malheureusement par coûter cher aux candidats.

L'erreur sur *ut* n'a souvent pas été commise à nouveau dans la seconde proposition subordonnée, même si la succession de deux subordonnants ("si ce n'est pour...") en a parfois amené certains à sous-entendre un autre verbe dépendant soit de l'un, soit de l'autre. Cette proposition contenait deux difficultés. La première était d'identifier correctement l'antécédent du pronom *ea*, qui était *exercitationem* (seul mot féminin de la phrase si l'on interprétait correctement *ueniam*) : les traductions par "en" ("pour en retirer") ont été rares et le jury les a valorisées. La seconde difficulté était liée au fait que le génitif *commodi*, qui complétait l'indéfini *aliquid*, n'était pas placé juste à côté de lui, ce qui lui a parfois valu d'être considéré comme qualifiant un *ea* mal identifié. *Consequatur* a été peu traduit par un passif, ce qui était bien, mais trop souvent son sujet était *aliquid*, alors que cette interprétation le privait de COD : la traduction par "on" ("pour qu'on en retire") ou par un infinitif ("pour en retirer") permettait en revanche de combler ce manque.

Proposition de traduction :

En effet, pour en venir aux considérations les plus basses, qui d'entre nous entreprend quelque exercice physique pénible, si ce n'est pour en retirer quelque avantage ?

Quis autem uel eum iure reprehenderit, qui in ea uoluptate uelit esse, quam nihil molestiae consequatur, uel illum, qui dolorem eum fugiat, quo uoluptas nulla pariat ?

La compréhension de la dernière phrase découlait de la logique des phrases précédentes : il fallait ainsi entendre *autem* comme signalant un ajout (“en outre”) à l’argumentation proposée par Cicéron, et non comme une opposition (“cependant”). Le sens adverbial de *iure* (« à bon droit ») n’était malheureusement pas toujours connu ; le sens de *reprehendere* (« critiquer », « blâmer », et non « arrêter ») s’inscrivait dans l’esprit de philosophie morale du passage. La construction de cette dernière phrase a souvent été mal comprise, tant l’identification de la proposition principale au subjonctif potentiel introduite par le pronom interrogatif *quis*, que les deux propositions relatives introduites par les antécédents *eum* puis *illum*, tous deux COD de *reprehenderit*, et dont la présence des particules *uel ... uel* (« ou bien ... ou bien ») soulignait la corrélation : « celui qui ... ou celui qui ». Chacune de ces propositions relatives était elle-même complétée, en un effet d’échos (*in uoluptate esse*, “connaître un plaisir” ; *nihil molestiae* : “rien de désagréable” ; *dolorem fugere*, “fuir une douleur” ; *uoluptas nulla* : aucun plaisir), par une nouvelle proposition relative : il fallait donc repérer la corrélation *ea uoluptate ... quam*, puis *dolorem eum ... quo* (on se souviendra à nouveau que *dolor* est masculin). Les subjonctifs de ces propositions relatives étaient à traduire par des conditionnels. Rappelons enfin la distinction entre la forme déponente *consequatur*, dotée d’un sens actif, et la forme passive *pariatur*, qui a pour complément d’agent le relatif *quo* (*nulla* ne pouvant donc pas être un neutre pluriel COD de *pariatur*, mais bien l’épithète du substantif féminin singulier sujet, *uoluptas*, à comprendre en parallèle avec, plus haut, la construction du pronom *nihil* avec le génitif *molestiae*).

Proposition de traduction :

En outre, qui pourrait à bon droit blâmer celui qui voudrait connaître un plaisir qui ne serait suivi de rien de désagréable, ou celui qui fuirait une douleur qui n’engendrerait aucun plaisir ?

Commentaire

Pour le commentaire, on observe cette année une nette amélioration de la moyenne : en 2024, elle s’établissait à 5,64/20, cette année à **8,43/20** (en 2023, la moyenne donnée aux commentaires s’établissait à 6,01/20 et en 2022 à 6,73/20 mais le changement d’épreuve rend la comparaison peu pertinente). On peut donc dire que, après une année de transition, le nouveau format de l’épreuve semble atteindre son but.

Avant d’en venir à l’extrait proposé et à des pistes de commentaire, le jury souhaite signaler ou rappeler quelques généralités sur l’exercice. En premier lieu, nous insistons à nouveau sur l’exigence principale que doivent garder à l’esprit les préparateurs : même si la traduction est fournie, il s’agit bien de commenter le texte **latin**. Ont été valorisées les copies qui se rapportaient donc à l’original, et ce, sans erreur, et en retraduisant systématiquement les passages du latin qu’elles citaient (rappelons que les citations en latin doivent être soulignées). Les citations du texte, en outre, doivent être analysées (d’un point de vue littéraire) et non

simplement mentionnées. Bien sûr, c'est sur ce point que s'observaient les fragilités en latin, puisque certaines copies commentent les pronoms personnels "je" présents dans la traduction mais absents de l'original latin, ou encore que des erreurs ont été commises à cause de la traduction ou d'un mauvais retour au latin. Ainsi pour *saeculum* : les deux femmes (Octavie est morte en 11 av. J.-C.) n'appartiennent pas à proprement parler au même siècle que Marcia au sens moderne du terme. De même, l. 25, la traduction par "République" a pu faire oublier à certaines candidates ou certains candidats qu'Octavie, Livie comme Marcia vivent sous le Principat et que, malgré la fiction d'une *res publica restituta* par Auguste, on ne peut qualifier le Haut Empire de "République". Les copies qui ont su commenter ces différents éléments ont été valorisées.

Le jury se félicite d'avoir lu moins d'analyses impressionnistes dans les commentaires (tout particulièrement concernant les sonorités expressives, contre lesquelles il avait engagé le combat depuis plusieurs années et qui sont désormais en net recul). Quelques tics d'écriture - voire d'analyse - doivent encore être combattus. Les candidates et candidats ont trop recours à des formules anachroniques, qui obèrent le développement de leur pensée, à l'instar du "sermon" que déploierait l'auteur (le terme est d'origine latine, mais la réalité convoquée est chrétienne) ou de la notion de "direction de conscience", qui donne une image trompeuse de la relation entre Sénèque et sa destinataire. De même, celle de "pensée négative" renvoie au développement personnel, qui recourt parfois, de façon très opportuniste, à la pensée antique mais qui en est bien éloigné. Par ailleurs, la dialectique de "l'objectivité" et de la "subjectivité", très mobilisée, conduit souvent à des résultats peu pertinents et devrait être maniée avec beaucoup plus de prudence, l'auteur de ce texte ne cherchant absolument pas à se montrer "objectif" (les copies consacrant leur énergie à révéler, au prix de grands efforts, la subjectivité "cachée" du poète perdaient du temps à enfoncer des portes ouvertes sans aller très loin dans l'explication). Il en va de même pour les adjectifs "didactique" et "pédagogique", qui ont des contextes d'emploi bien précis dans l'Antiquité, que ne recouvre pas ce texte. En somme, nul besoin de mobiliser quelque jargon que ce soit (ainsi, la notion d'*hybris* n'est pas pertinente dans tous les textes !) pour aboutir à de bonnes analyses et mettre en avant sa lecture personnelle de l'extrait. Plutôt que de parler de "monstration" (terme qui est beaucoup revenu cette année), des retours précis au latin aboutissaient à des résultats plus convaincants : par exemple, dans la relative *quibus saluis orba sibi uidebatur* ("eux qui la voyaient, eux vivants, faire comme si elle était seule au monde", l. 20), de multiples commentaires de détail (jeu des antithèses, valeur d'opposition de l'ablatif absolu enclavé *quibus saluis*, effet sentencieux, place finale dans le portrait d'Octavie, etc.) permettaient d'aboutir à un excellent paragraphe sur la représentation de la sœur d'Auguste. De telles analyses, accessibles à beaucoup de candidates et candidats, seront toujours valorisées, contrairement aux propos jargonnants, mais creux, ou aux copies versant dans la paraphrase psychologisante.

Enfin, il est heureux que des connaissances nombreuses et souvent pertinentes aient été réinjectées dans les commentaires - on se félicite surtout de celles et ceux qui ont su identifier Tibère derrière le deuxième fils de Livie ou l'*Énéide* derrière certains des poèmes composés pour Marcellus (et ont même convoqué le tableau d'Ingres *Tu Marcellus eris*), ainsi que des copies mobilisant d'autres exemples mythiques de *furor* féminin. Certains commentaires ont fait référence, de façon pertinente, au texte de version proposé dans le même sujet. Il faut

cependant toujours veiller à utiliser ces connaissances de façon ponctuelle et en justifiant le rapprochement opéré, sous peine de donner l'impression de "plaquer" un cours sur le texte sans s'intéresser à sa logique propre ou sans identifier ce qui fait précisément son originalité dans sa confrontation à d'autres textes.

Pistes et attendus pour le commentaire

Contexte culturel et philosophique

Le texte propose une représentation exemplaire des normes qui s'imposent aux matrones romaines lors de la mort d'un de leurs enfants. Un élément qui doit absolument figurer dans le commentaire touche donc logiquement la question de la juste mesure du chagrin dans les périodes de deuil. À ce titre, on peut attendre des préparateurs un minimum de connaissances concernant le contexte social et culturel du Haut Empire romain, surtout pour ce qui a trait directement à la thématique du concours ("mesure et excès"). Ainsi, si les connaissances sur le deuil à Rome ne sont pas indispensables pour commenter le texte, elles constituent un apport appréciable pour saisir les subtilités de celui-ci (par exemple sur la *lugubris uestis*, l. 19). Moment fondamentalement public et social, les funérailles romaines ont pour objectif de transformer la réaction émotionnelle brute en expression émotionnelle cadrée par un rite, et dont il est essentiel qu'elle soit limitée dans le temps (Fr. Pirendi, "Le deuil à Rome, mise en scène d'une émotion", *RHR*, 2008). L'histoire et la mythologie donnent des exemples de deuils présentés comme mal équilibrés, dans lesquels la tristesse aurait été exprimée avec excès (mythe de Niobé au chant VI des *Métamorphoses*, cité dans plusieurs copies) ou avec une retenue trop grande (ainsi Tibère et la même Livie à la mort de Germanicus aux livres II et III des *Annales* de Tacite). Sans attendre de tels parallèles, on pouvait souhaiter que les candidats remarquent que la Livie dépeinte par Sénèque offrait un exemple de chagrin maîtrisé, limité dans le temps et coïncidant avec la temporalité attendue du deuil (voir l'opposition temporelle et sémantique entre *longo prosecuta... irritata* et *ut primum tamen intulit tumulo, simul et illum et dolorem suum posuit*, l. 28-30), à l'inverse d'Octavie (*nullum finem... fecit* l. 9-10), chez qui le deuil paraît excéder son cadre social pour se confondre avec sa vie (*talis per omnem uitam fuit qualis in funere*, l. 11-12).

Il faut également rappeler (autre attendu du jury) que la bonne mesure ou l'excès ne sont pas invariables dans le temps (cf. *saeculi tui exempla*, l. 1-2) ni dans l'espace : ce sont des constructions sociales, appréhensibles dans un contexte précis. Ainsi, eu égard à la thématique et à la lettre de cadrage, les candidats pouvaient faire appel à la construction genrée des émotions à Rome, en particulier dans des événements hautement sociaux comme le deuil, qui concourt à façonner l'image idéale du "bon deuil" féminin, incarné dans ce texte par Livie et dont Octavie fournit un contre-exemple. Les exemples sont d'ailleurs introduits avec une insistance notable sur l'identité de genre que partagent Marcia, Livie et Octavie (*sexus... tui exempla*, l. 1-2). Même s'ils ne sont pas utilisés dans ce texte pour caractériser Octavie et Livie, les termes - figurant dans la lettre de cadrage - de *continentia* (vertu de tempérance) et d'*impotentia* (incapacité à se modérer - Sénèque parle d'ailleurs d'*infirmetas muliebris* dans l'ouverture de cette consolation) pouvaient, voire devaient être convoquées, car ces notions définissent l'horizon de la "mesure" et de l'"excès" dans le contexte des funérailles romaines.

en général, et des femmes en deuil en particulier. Il n'est pas anodin que l'incapacité à se contenir dont fait preuve Octavie en matière de tristesse devienne bientôt une incapacité à contenir d'autres sentiments comme la colère (*oderat omnes matres et in Liuiam maxime furebat*, l. 14, avec des stéréotypes habituels sur le *furor* féminin). Le stoïcisme de Sénèque pouvait également être objet d'analyse, même si la doctrine philosophique reste à l'arrière-plan dans ce texte ; elle apparaît cependant par moments, avec par exemple la mention de l'*honestum* et de l'*aequum* l. 30.

Contexte littéraire et construction rhétorique du texte

Le genre de la consolation n'avait pas à être connu des candidats pour que ceux-ci analysent les grands enjeux littéraires du passage et pour qu'ils comprennent que la dimension philosophique y est entremêlée de rhétorique (toute opposition dichotomique entre rhétorique et sincérité de la consolation constituerait bien sûr un contre-sens : la consolation est ici d'autant plus efficace qu'elle est rhétorique). Remarquons cependant que plusieurs très bonnes copies ont tissé des liens entre ce texte et la littérature française, depuis la *Consolation à M. Du Périer* de François de Malherbe jusqu'aux *Contemplations* de Victor Hugo, ce que le jury a apprécié et valorisé. Ici, l'influence de la littérature exemplaire (on se rapportera à ce sujet au rapport de l'année dernière, qui a semble-t-il été consulté par les candidats, ce dont le jury se réjouit !) était sensible, ce dont témoignait la présence du terme *exemplum* en ouverture (l. 2) et fermeture (l. 33) du texte. Dans ce morceau de rhétorique délibérative (comment faire convenablement le deuil de son fils ?) sont ainsi insérés un exemple et un contre-exemple qui font respectivement l'éloge et le blâme de Livie et Octavie (dans le genre démonstratif cette fois).

La construction du texte lui donne une unité forte, puisqu'une introduction (l. 1-4) et une conclusion (l. 33) insèrent les deux *exempla* dans la structure parénétique générale (impératif *elige* l. 33) visant à exhorter Marcia à contenir son chagrin. Comme fréquemment dans la littérature exemplaire, les deux cas d'espèce évoqués, Octavie et Livie, forment un binôme solidaire, ce que le texte met en évidence par de nombreuses alternatives, généralement repérées (*alterius... alterius* l. 2, *altera... altera* l. 4), ainsi que plusieurs formules duelles (*duo* l. 1, *utraque* l. 5, *utrum exemplum* l. 33). La divergence de comportement entre ces deux personnages est marquée par l'asyndète l. 21. La symétrie de construction entre les deux *exempla* doit aussi être commentée : introduction brève sur la perte du fils (l. 5, l. 21), portrait élogieux de celui-ci insistant sur ses qualités morales (l. 5-9, l. 21-27), description de la réaction de tristesse au moment de la mort et des funérailles (l. 9-11, l. 27-29), comportement de la mère après celles-ci (l. 11-20, l. 29-33). La différence se fait dans ce dernier item, qui est beaucoup plus long dans le cas d'Octavie, ce qui traduit son incapacité à dépasser son propre chagrin. Au plan rhétorique, le texte fait émerger une argumentation *a fortiori* : si Livie a réussi à modérer sa tristesse alors même que son fils a été pleuré par le monde tout entier (l. 24-27, les énumérations peuvent être commentées) et qu'elle n'a même pas pu l'enterrer (puisque'il est mort en Germanie, l. 27), alors Octavie, dont le fils est mort de maladie et en Italie (ce que ne précise pas le texte), aurait dû, à plus forte raison, être capable de le faire.

Contexte politique et problématiques dynastiques

Le chapeau ne donne aucune information sur Sénèque, mais celui-ci est une figure bien connue de la littérature latine ; les informations contextuelles données par le texte permettent enfin de développer une analyse sur la dimension politique de celui-ci. Pour cela, il n'est pas nécessaire de savoir que le philosophe est sans doute relégué en Corse et qu'il tente alors d'obtenir son rappel à Rome (précisément grâce à certaines de ses *Consolations*). En revanche, les portraits très élogieux de Marcellus et Drusus, doivent être commentés et comparés. Sénèque enchâsse en effet dans ses *exempla* de (bon ou mauvais) deuil féminin deux figures de princes (au sens français du terme, c'est-à-dire d'empereurs en puissance, *futuri principes*, l. 5 et l. 21). Dans un certain nombre de copies, les deux portraits ont été traités comme opposés l'un à l'autre, ce qui relevait d'une erreur de lecture. Ceux-ci sont des exemples à leur façon, exemple de modération pour Marcellus (voir son portrait moral l. 6-9, avec des vertus qui ne correspondent que partiellement à celles attendues des femmes) et de vertu militaire pour le second (*magnus dux*, l. 21, stéréotype du chef romain respecté par les barbares l. 23-24), dévoué à la *res publica* (l. 25). Ces éloges doivent être mis en relation avec le discours moral qui émerge, à partir d'Auguste, autour de la *domus* impériale, dont les grandes figures sont érigées en incarnation des valeurs romaines (*pudicitia* pour les femmes, *uirtus* et autres qualités pour les hommes). On peut commenter le vocabulaire de la parenté (*auunculus et socer*, l. 4 par exemple) ainsi que la figure centrale de *Caesar*, Auguste (note 2), autour duquel gravitent tous les personnages considérés (l. 4, l. 30). Sénèque écrivant lui-même sous les Julio-Claudiens, il se montre respectueux - sans doute de manière stratégique, si on a en tête le contexte de son exil - vis-à-vis de ce discours public développé autour de la dynastie régnante.

À l'arrière-plan du texte se pose la question politique de la place des femmes au sein de cette *domus*. Mises dans l'impossibilité d'exercer un pouvoir institutionnel par le système politique romain, celles-ci acquièrent sous l'Empire un pouvoir d'influence qui passe par leur relation personnelle avec les figures masculines de la *domus*, ce qui explique aussi, dans la dynamique argumentative du texte, le chagrin d'Octavie et Livie. Cette dernière, souvent dépeinte comme une intrigante (à grands renforts de stéréotypes), apparaît ici aussi en filigrane comme une actrice politique capable de contenir son chagrin par calcul, compte tenu de sa position de conseillère d'Auguste, puis de Tibère (l. 30).